

Laval, le 20 juin 2017

À : Comité de révision du schéma d'aménagement de Laval

cc. Conseillers municipaux de Laval, députés provinciaux et fédéraux

Objet : Schéma d'aménagement et de développement de Laval

Mesdames, Messieurs,

Les associations de protection des milieux naturels lavallois saluent vos efforts pour réviser le schéma d'aménagement et de développement (SADR) en collaboration avec les citoyens et les organismes lavallois.

Lors des audiences publiques, nous avons tous été à même de remarquer que ces organismes ont des revendications communes ayant pour objectif le maintien et l'amélioration de la qualité de vie de la collectivité lavalloise. Ensemble, nous recommandons à la Ville de mettre en œuvre promptement toutes les mesures nécessaires afin d'atteindre et de conserver adéquatement :

- 17 % du territoire en milieux naturels;
- 30 % de couvert forestier;
- 100 % des milieux hydriques, humides et riverains ainsi que l'eau souterraine;
- Au moins 20 écoterritoires interconnectés et à distance de marche pour les citoyens.

L'accomplissement d'une ville véritablement *Urbaine de nature* repose sur la conservation adéquate de ses milieux naturels et sur la défense de cibles environnementales ambitieuses. Nous sommes convaincus que l'adoption du nouveau SADR est une occasion à saisir afin de bâtir à Laval un réseau visionnaire vert et bleu offrant des milieux naturels exceptionnels.

En vous remerciant d'avance de votre attention à l'égard de ces considérations, nous vous prions d'agréer, mesdames, messieurs, nos salutations distinguées.

<p>Réjean Gravel Président</p> 	<p>Stéphane Bouvier Président</p> 	<p>Luc Ménard Directeur général</p> 	<p>Daniel Desroches Porte-parole</p> 
<p>Guy Garand Directeur général</p> 	<p>Enrico Asselin Président</p> 	<p>Huguette Larochelle Présidente</p> 	<p>Luc Leblanc Président</p> 
<p>Andrée Gignac Représentante Les Clubs 4-H de Laval</p> 	<p>Lyne Moreau Présidente</p> 	<p>Louis Beaupré Président</p> 	